

# BROCANTE

DIMANCHE 19 MAI 2019 DE 9 H À 18 H

## *CITÉ OUVRIÈRE*

### **Tarifs :**

- NOISIEL (riverains de la zone brocante et particuliers) : 6 €/m
- NOISIEL (associations) : 7 €/m
- HORS NOISIEL (particuliers) : 8 €/m
- PROFESSIONNELS DE BROCANTE : 15 €/m

### **Permanences d'inscription (salle Planas à l'Hôtel-de-Ville) :**

- vendredi 12 avril 2019 de 18 h à 20 h : riverains de la zone brocante
- jeudi 18 avril 2019 de 17 h à 20 h : Noisiéliens (particuliers)
- jeudi 18 avril 2019 de 19 h à 20 h : professionnels de brocante, associations de Noisiel, particuliers hors Noisiel, retardataires

### **Inscription en ligne (du 15 avril au 2 mai) :**

Rendez-vous sur [www.ville-noisiel.fr](http://www.ville-noisiel.fr) (rubrique Toute l'actu) et remplissez le formulaire en ligne. Inscription validée auprès du service Culture/animation après réception du paiement par chèque.

### **Inscription par courrier (du 15 avril au 2 mai) :**

Envoyer le bulletin d'inscription complété et accompagné des photocopies des pièces à fournir ou déposer dans la boîte aux lettres de la mairie

- Pièce d'identité (CNI, passeport, permis de conduire, carte de séjours)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (hors facture téléphonique)
- KBIS pour les professionnels de brocante (de moins de 3 mois)
- Règlement (par chèque uniquement) et libellé à l'ordre de **RRNO RÉGIE CENTRALE**
- Une enveloppe timbrée avec votre nom et adresse postale.

**Adresse :** service culture-animation, 26 place Émile-Menier, 77186 Noisiel.

Le coupon attestant de votre réservation vous sera renvoyé par courrier.

*Aucune inscription ne sera effectuée par téléphone ou par mail.*

# RÈGLEMENT

## **1 - CONDITIONS DE PARTICIPATION :**

- a) Ouverte à toute personne majeure et dans la limite des places disponibles,
- b) Engagement sur l'honneur de non participation à plus de deux manifestations de même nature au cours de l'année civile,
- c) La participation à la brocante exige le respect des clauses de ce règlement.

## **2 - CRÉNEAUX HORAIRES :**

La brocante se déroule de 9 h à 18 h.

**Installation** des stands entre 6 h 30 et 8 h (**UNIQUEMENT SUR LES TROTTOIRS**).

Les véhicules devront **impérativement** être retirés de l'espace brocante à 8 h 30.

Les emplacements doivent être aménagés au plus tard à 9 h.

Aucun véhicule ne doit entrer, ni circuler sur l'espace avant 18 h, heure de clôture de la brocante.

## **3 - EMPLACEMENTS :**

- a) Quel que soit le motif, tout emplacement réservé et réglé ne pourra être remboursé.
- b) Les emplacements sont attribués au moment de l'inscription par ordre d'arrivée.
- c) Aucun emplacement ne pourra être réglé le jour même

**Tout emplacement payé et non occupé à 8 h 30, pourra être attribué à un autre exposant**

- d) Les zones palières permettant l'accès aux maisons ne sont pas comptées dans les mètres facturés. Elles doivent donc rester dégagées.

## **4 - IMPÉRATIVEMENT :**

Comme le prévoit l'arrêté préfectoral, un contrôle des stands sera effectué au cours de la journée. Tout professionnel non justifié se verra refuser la possibilité de participer à la brocante sans procédure de remboursement. Le nombre de professionnels sera limité. **IL EST IMPÉRATIF DE PRÉSENTER LE REÇU DU TRÉSOR PUBLIC LORS DE CE CONTRÔLE.**

## **5 - RESTAURATION, BAR :**

Seules les associations de Noisiel et les professionnels proposeront la vente de produits alimentaires et de boissons.

## **6 - OBLIGATIONS DU PARTICIPANT :**

- Les objets exposés sont la propriété du participant et ne doivent pas avoir été achetés récemment dans le seul but de les revendre à la brocante.
- La liste des objets mis en vente est à rédiger sur le bulletin de participation.
- Le stand sera tenu par le signataire du bulletin d'inscription.
- Les CD et films gravés ou enregistrés sont interdits à la vente, de même que les armes blanches ou tout autre type d'arme.

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone domicile : .....Portable : .....

## DOCUMENTS À PRÉSENTER

carte nationale d'identité OU  passeport OU  permis de conduire OU  carte de séjour  
et  justificatif de domicile et  KBIS pour les professionnels de brocante

N° du document \_\_\_\_\_ Date de délivrance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Préfecture ou sous-préfecture ayant délivré le document : \_\_\_\_\_

## Choix du secteur : (n° 1 à 5 sur plan ci-contre)

• Vœu 1 : .....

• Vœu 2 : .....

• Vœu 3 : .....

**Etre à coté de :** .....

(les demandes et vœux seront traitées selon les possibilités, dans la limite des emplacements disponibles et après réception du bulletin d'inscription et du règlement)

**NOMBRE DE MÈTRES RETENUS :** ..... **MONTANT PAYÉ :** ..... € (espèces - chèque)

## LISTE OBLIGATOIRE DES OBJETS PERSONNELS ET USAGÉS MIS EN VENTE :


## ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR DU PARTICIPANT

Je soussigné(e)  Mme  Mr .....

Atteste par la présente l'exactitude des renseignements portés sur le bulletin d'inscription,

Atteste avoir pris connaissance du règlement de la manifestation,

Déclare sur l'honneur ne pas participer à plus de deux manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du Code pénal),

Déclare que les objets exposés usagés, mobiliers ou autres, destinés à la mise en vente ou à l'échange sont ma propriété (article L310-2 du code de commerce),

Déclare que les dits objets n'ont pas été achetés récemment dans le but d'être revendus ce jour.

*Faire précéder de la mention "lu et approuvé"*

Fait à Noisiel le : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ 2019

Signature :

## Cadre réservé à l'organisateur

N° D'EMPLACEMENT :

**A      B      C      D      E      F      G      H      I      J**

